

UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION POUR LES CULOZIENS

Recevez l'actualité et les alertes de Culoz en temps réel sur votre téléphone ! La mairie lance illiwap, une application qui permet de recevoir en temps réel toutes les informations (réunions publiques, manifestations, alertes météo...) de la commune sur son smartphone.

illiwap est entièrement gratuit et sans publicité. Sans inscription et sans collecte de données personnelles, l'application respecte la vie privée des utilisateurs. Un algorithme permet de garder l'anonymat, même en cas de message géolocalisé. Une fois l'application installée, vous recevrez une notification sur votre téléphone à chaque message posté par la mairie.

Pour aider les Culoziens à installer l'application, des permanences auront lieu en mairie les mercredis matin de 10H à 12H (à l'exception des 21 et 28 août et du 4 septembre).

Pour vous abonner au fil d'informations de Mairie de Culoz :

- 1 Téléchargez l'application illiwap
 
- 2 Saisissez le nom de la commune dans la barre de recherche **OU** scannez ce QRCode dans votre application


AGENDA

Dimanche 11 août Chapelle	CONCERT Culoz Patrimoine
Vendredi 30 août Salle des Fêtes	DON DU SANG EFS
Samedi 31 août Salle Jean-Louis Falconnier	PORTES OUVERTES ASA Culoz
Samedi 7 septembre Salle des fêtes et salle Jean Falconnier	50 ANS DU BASKET CBC
Dimanche 8 septembre Base de loisirs	FORUM DES ASSOCIATIONS Tennis Club de Culoz
Samedi 14 septembre Place du four	FÊTE DE LA PLACE DU FOUR Association de la place du four
21 et 22 septembre Château	MÉDIÉVALES DU CHÂTEAU Comité des fêtes
21 et 22 septembre	JOURNÉES DU PATRIMOINE

Toutes les infos sur le site : www.culoz.fr / 04 79 87 00 29 / mairie@culoz.fr



Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par www.rapid-flyer.com

LE CULOZ' lien

CULOZ
GRAND COLOMBIER

N° 35 - JUILLET/AOÛT 2019



DOSSIER DU MOIS

Médiathèque, la culture à portée de tous

ÉDITO

Une fois encore, le fameux chassé-croisé des juilletistes et aoutiens va rythmer l'été. Nous avons une pensée particulière pour tous les Culoziens et Culoziennes qui ne peuvent partir en vacances et les passeront donc à Culoz. Heureusement, les animations estivales perdurent et après la vogue et son superbe feu d'artifice du 14 juillet, d'autres activités se dérouleront tout au long de l'été avec, pour finir, les 50 ans du basket, les journées du patrimoine et les médiévales du château de Montveran courant septembre. Ce Culoz'lien est le dernier de l'année. La période pré-électorale débute en septembre 2019 et la communication est particulièrement réglementée durant cet intervalle. Afin d'éviter d'éventuels recours, les supports de communication que sont le Culoz'lien et le Culoz Info ne seront donc plus diffusés. Vous pourrez cependant vous informer sur l'avancement des dossiers et autres demandes en mairie. Des informations seront également présentes sur le site de la mairie, sur la page Facebook de la commune, par voie de presse et par le biais d'illiwap, la nouvelle application sur téléphone portable mise en service ce mois de juillet 2019.

Bonne lecture,

Marc Guiland
Adjoint à la communication

LA DACC ENCORE RÉCOMPENSÉE

Ne croyez pas que c'est chose facile! Chaque année, nos commerçants se lancent un défi afin de participer au challenge de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Ain. Ils font preuve d'imagination et présentent systématiquement une action commerciale au siège du CCI à Bourg-en-Bresse. En 2019, ils ont obtenu le 2ème prix dans leur catégorie.

Bravo à la DACC, association regroupant les commerçants de notre centre-ville. Une fois de plus, ils contribuent à faire briller les couleurs de notre commune au niveau départemental.



CULOZ A DE NOUVEAU SON AUTO-ÉCOLE



Il est à nouveau possible de se former à la conduite à Culoz!

Depuis fin mai, l'auto-école My Way est ouverte avenue de la gare. Forte de son diplôme et de son expérience dans 2 auto-écoles à Belley, Solange Foresy-Troiano pourra vous former au code, au permis voiture, et vous

propose également des sessions de remise à niveau post-permis.

Culozienne de longue date, Solange souhaitait s'installer depuis plusieurs années sur la commune. Profitant de cette opportunité, elle souhaite maintenant se développer en proposant des stages de récupération de points et le permis à 1€ par jour et espère s'agrandir et embaucher.

En attendant la mise en ligne de son site internet, vous pouvez suivre la page auto-école My Way sur Facebook!

DU CÔTÉ DES TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux de la maison de santé se poursuivent dans les délais : le parking et le gros oeuvre extérieur sont maintenant terminés. La maison devrait ouvrir comme prévu en fin d'année une fois les finitions extérieures et l'intérieur terminés.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service public chargé de contribuer au loisir, à l'information, à la documentation, à l'éducation et à l'activité culturelle de tous.

Poursuivant sa politique de lutte contre les exclusions à travers l'accès à la culture, le conseil municipal a délibéré en juin pour adopter un nouveau règlement intérieur pour la médiathèque de Culoz.

L'accès à la médiathèque et ses services (consultation sur place des documents, WiFi gratuit aux horaires d'ouverture, accès à un poste informatique sur réservation, impressions de documents aux tarifs en vigueur) restent libres, ouverts à tous et ne nécessitent pas d'inscription.

Dans le but de rendre la lecture publique la plus accessible possible, la gratuité, limitée jusque-là aux mineurs, a été étendue aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux demandeurs d'asile. Pour tous les autres, le tarif a été abaissé à 10€ par personne.

Vous pouvez maintenant emprunter 7 livres ou magazines, 3 CD et 2 DVD par personne pour une période de 4 semaines renouvelable une fois.

N'hésitez pas à visiter le site de la médiathèque (<https://mediatheque-culoz.fr/>) pour découvrir les services proposés ainsi que le catalogue des documents disponibles !



RÉNOVATION DES COURS DE TENNIS

Une rénovation complète des deux courts de tennis extérieurs de la base de loisirs a commencé. Le coût s'élève à environ 84000 € HT. Ces travaux bénéficient de subventions du Département de l'Ain et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La durée prévisionnelle est de 2 mois et demi environ.